

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Michel GENDREAU (Co-président élu), Jacques TAPIN et Amaury BREUILLE (Adjoints au Maire).

Membres du conseil de quartier : Jeanine BARBOTIN (Co-présidente habitante), Christian Félix ARNAUD, Christiane BERNIS, Jean-Paul BOISSON, Ginette BONHOMME, Daniel COURANT, Chantal DENOCQ, André FOURNIER, Bertrand FRIGOT, Gérald GOICHAUD, Brigitte JOUHANIQUE, Michèle JOUSSEAUME, Patrick JUDE, Pierre LACORE, Elisabeth LECOEUR, Paul PELLETIER, Jean-Louis REGRAIN, Geneviève SUBLAURIER, Mireille TREBUCQ.

Excusés : Michèle BEAUFORT, Nathalie CONTARDO, Alain CRIGNON, Catherine DEBRAY, Henriette FELON, Nicole GERARD, Sandrine JOUHANIQUE, Aline MACHERAS, Alain SIMON.

Agents municipaux : Floriane JARRIAULT (Coordinatrice des Conseils de quartier).

Public : 20 personnes.

Ouverture de la séance à 20h10

Accueil par M. GENDREAU.

Un temps de recueillement est respecté en hommage à M. André TREBUCQ, qui nous a quittés soudainement à 70 ans.

Ordre du jour :

1/ Point sur les travaux du Centre-ville

2/ Point sur les commissions

3/ Informations diverses d'actualités

1/ POINT DOSSIER D'ACTUALITE

- RUE PAUL FRANÇOIS PROUST :

Réponse par A. BREUILLE :

Les premières modifications de circulation rue Paul François Proust ont été réalisées fin 2011, en lien avec le réaménagement de la place de la Brèche. L'objectif est de privilégier les déplacements doux (piétons, cyclistes ...) aux abords de la place de la Brèche, ce qui implique un report de la circulation en périphérie en laissant uniquement l'accès au parking.

Quelques semaines après la mise en place d'une première expérimentation, la municipalité a réceptionné les premiers retours des riverains de la rue Paul François Proust au sujet des nuisances occasionnées par ses modifications. Les élus et les services techniques ont proposé la réouverture en double sens du tronçon de la rue du 14 juillet qui était fermée.



Puis est survenu l'incident de décembre 2011, il y a eu un cumul trop important d'entrée et de sortie du parking associé avec une circulation très dense. La circulation a été bloquée pendant plus d'une heure.

Il a été décidé de mettre fin à l'expérimentation et de mettre en place un nouveau plan de circulation qui prévoit l'orientation des usagers vers le boulevard René Cassin pour faire le lien entre la rue de la gare et l'avenue de Paris.

Depuis deux ans, la recherche de solution a été permanente notamment avec plusieurs concertations et rencontres avec les riverains (4 visites sur site, 3 réunions publiques, un rendez-vous avec Mme Le Maire). Jusqu'à présent le plan de circulation n'a pas rencontré la satisfaction des riverains.



Aujourd'hui, un comptage est programmé pour le mois de juin et plusieurs nouvelles hypothèses sont étudiées :

- Interdire le tourne à gauche de la rue de la Gare vers la rue du 14 juillet et la rue Paul François Proust ;
- Réduire la largeur de la voie autour de l'église afin d'imposer aux usagers de ralentir ;
- Installation de coussins berlinois (carrés ralentisseurs) ;
- Implantation de stationnements payants avec macaron riverains (15€/mois/secteur)

La plus grande difficulté lors de modifications de circulation réside dans les évolutions des habitudes dans le temps.

- COTEAU DE TARTIFUME : 2^{NDE} PHASE DE TRAVAUX POUR LE 2ND SEMESTRE

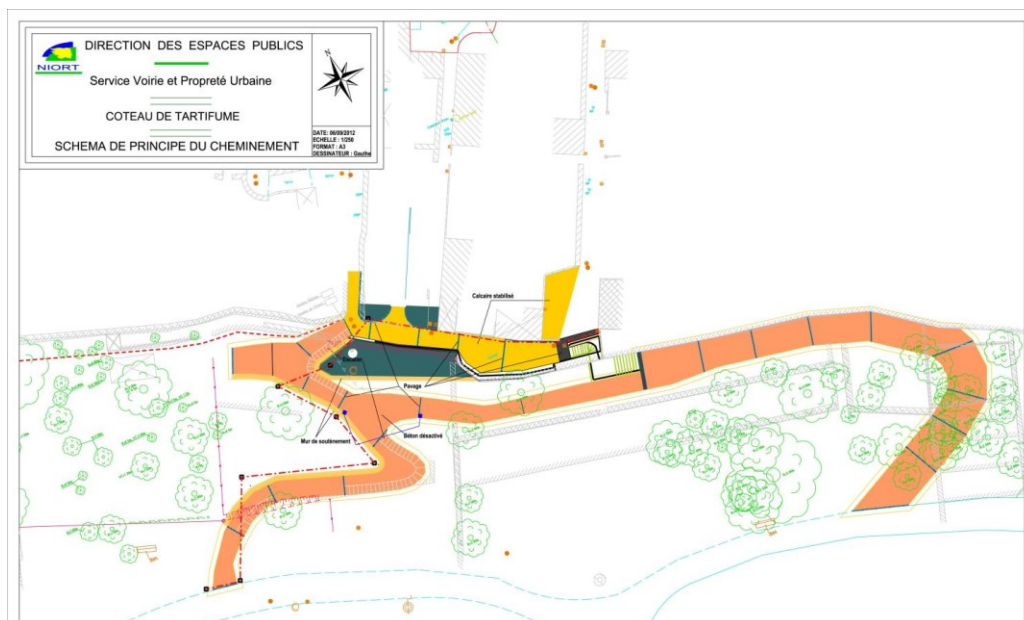
Proposition d'aménagement et chiffre réalisés par la DEP :

Les travaux du belvédère vont débuter d'ici un mois, réalisés par la régie avec les crédits affectés en 2012.

Les travaux à réaliser pour le coteau s'élève à 93 000 € (estimation basse) et seront assurés par une entreprise extérieure.



1/ Projet initial (aménagement de deux sentiers) : coût 103 000 €



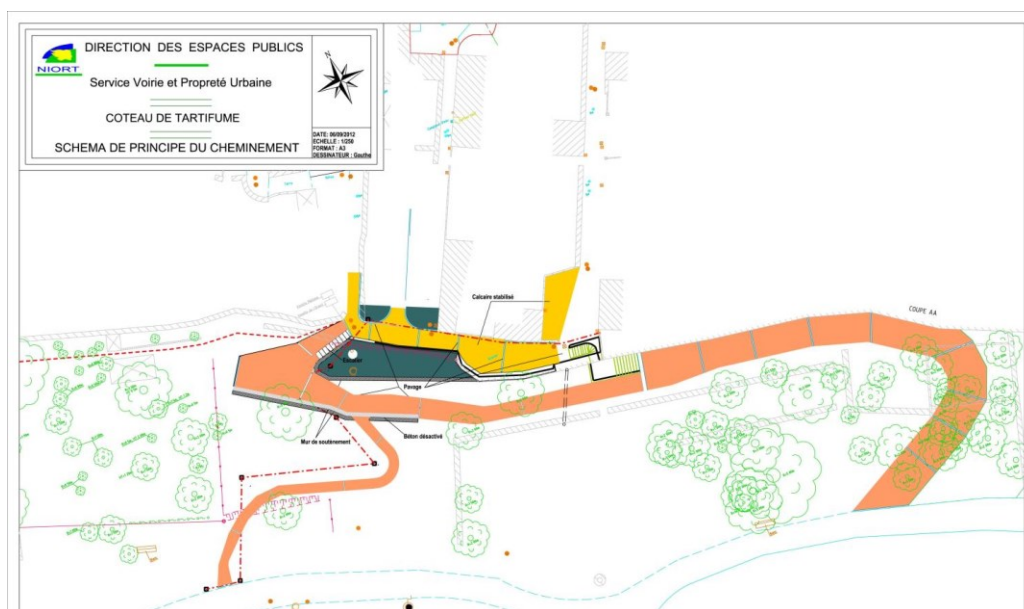
Point fort du projet avec le sentier complémentaire :

- Un accès escarpé mais accessible grâce à des escaliers et des murs pour gérer les différences d'accès.

Point faible :

- Un impact important sur la biodiversité du site ;
- La stabilité du coteau dans le temps.

2/ Projet avec un sentier aménagé et un sentier suggéré : coût 80 000 €



Point fort du projet avec le sentier suggéré :

- respect de la biodiversité du site avec un impact moins important sur le coteau (pas de construction de mur et l'aménagement suivra le terrain naturel) ;
- un coté sauvage et atypique comme dans les venelles.

Point faible :

- un accès plus escarpé mais déjà emprunté par les usagers.



- **Vote du financement en investissement pour le second projet : Pour = 16 ; Abstention = 3 ; Contre = 0. Une fiche de proximité est rédigée pour engager la dépense de 80 000 €.**

Un conseiller de quartier demande s'il serait envisagé d'y aménager un terrain de pétanques.

Réponse des services : Ce n'est actuellement pas prévu au projet.

- RUE TARTIFUME : PROPOSITION D'AMENAGEMENT DE SECURISATION DES DEPLACEMENTS DOUX.

Un plan d'aménagement est en cours de finalisation, une programmation et un budget seront présentés au Conseil de quartier du mois de septembre. En effet, la Direction des Espaces Publics attend des précisions sur les délais de réalisation pour l'effacement de réseau qui devrait avoir lieu en fin d'année 2013.

Un conseiller de quartier renouvelle sa demande pour l'installation de coussins berlinois.

- POINT D'ACTUALITE STATUAIRE AU SUJET DE LA RESTAURATION DES SOCLES :

Les démarches de demande de transfert de propriété sont en cours de réalisation par la Ville de Niort et la CAN.

Réponse par J. TAPIN : une fois la problématique de transfert de propriété résolue, il faudra déterminer les conditions de retour sur l'espace public. Les futurs emplacements devront être sécurisés et de préférence avec un accès gratuit.

Un conseiller de quartier propose plusieurs emplacements : la Mairie, l'Espace Niortais, le Centre d'Action Culturel (CAC), le siège de la Communauté d'Agglomération Niortaise, le Conseil Général ...

J. TAPIN trouve le travail de la commission patrimoine fructueux, il servira pour les futures réflexions.

- PROJET LE PETIT SQUARE

Présentation par Fabrice REGEREAU (directeur du Restaurant Le Square) et Elisabeth LECOEUR (directrice du CSC Centre-ville).

Historique de l'Association :

Il s'agit d'une association Loi 1901 qui dispose d'un agrément en tant qu'entreprise d'insertion.

Son activité principale est basée sur un service de restauration, le restaurant se nomme « Le Square » établissement qui se situe place Joseph Cugnot au Clou Bouchet. L'objectif est de permettre la réinsertion de personnes en difficultés par l'acquisition et le développement de compétences dans le domaine de la restauration.

Projet Niort-Plage (période Juillet-Août):

L'association a créé depuis trois ans « Le Petit Square » sur l'Espace Pré Leroy, dans les locaux des Estoillettes pour répondre à un appel à Projet ouvert par la Mairie de Niort dans le cadre de Niort Plage. Le Petit Square permet d'élargir le champ de compétence des salariés par un service bar et permet d'être en contact avec un autre public.

Les expériences des années précédentes ont mené à deux constats : le public est principalement familial et vient pour partager le temps du goûter (16h - 17h30). En 2012, l'association a organisé chaque vendredi soir des petits concerts pour permettre d'attirer un nouveau public et d'animer plus longtemps l'espace.

Il est précisé par E. LECOEUR que le CSC s'est associé à leur démarche notamment par rapport à l'aspect artistique du projet. En effet, le CSC s'occupe de l'animation de l'espace jeune (bâtiment voisin) et propose diverses animations pour l'été. Pour cette année, les jeunes pourront participer au démarrage de Niort-Plage en jouant lors de la soirée Tremplin Musical qui se déroulera au Square.



Proposition de l'Association « Le Square » :

Afin de rendre le lieu plus accueillant, plus attractif et de le faire connaître, l'association souhaite développer plusieurs projets :

- ➔ L'intervention d'une plasticienne pour apporter une nouvelle ambiance par la création d'une décoration du lieu sur le thème de la plage dans les années 30. Le projet permettrait d'associer des bénévoles et des personnes du service entraide du CSC, pour découvrir et participer au travail d'une plasticienne professionnelle à travers la mise en œuvre de l'installation.
- ➔ Le maintien des concerts les vendredis soirs des mois de juillet et août, tout en proposant pour chaque première partie des groupes de musique locaux qui auraient participé à la première soirée de Tremplin Musical.

Pour que ce type de projet puisse se réaliser l'association sollicite le Conseil de quartier pour un partenariat tant pour les aspects humains (bénévolat) que pour des aspects financiers.

La saison musicale commencerait par un tremplin musical le 5 juillet organisé par le CSC, qui permettrait de définir les groupes qui joueront les premières parties de chacun des concerts de l'été.

- **Vote du financement à hauteur de 4 500 € : Pour = 17 ; Abstention = 2 ; Contre = 0. Une fiche de proximité est rédigée pour engager la dépense.**

J. TAPIN considère cette initiative intéressante et rappelle la procédure de la sollicitation des crédits de quartier. L'insertion des habitants et des conseillers de quartier dans le projet est primordiale. La valeur ajoutée de ce projet, c'est la dynamique développée envers les jeunes qui sont souvent difficiles à interpeller sur les projets culturels.

Il faut noter que d'autres Conseils de quartier financent des prestations culturelles comme le quartier de Souché qui permet de rendre accessibles des expositions artistiques, des concerts, des conférences ... Il s'agit ici d'un début de projet qui peut devenir mobilisateur.

M. GENDREAU estime que l'animation vers les jeunes est un des points positifs de ce projet.

Un conseiller de quartier trouve le projet intéressant, qui pourrait rendre le quartier plus vivant. Cependant, ce projet aurait dû relever d'une commission inter-quartier.

Une conseillère argumente qu'il s'agit d'une continuité du travail mené en partenariat avec le CSC du Centre-ville.

Un conseiller de quartier suggère de mettre en valeur la charte de la qualité de la vie nocturne pour mieux intégrer ce type d'évènement.

2/ POINTS SUR LES COMMISSIONS

1. Commission Patrimoine :

- SITES REMARQUABLES :

Projet de mise en valeur et de signalétique d'informations pour les sites remarquables de la ville de Niort. L'initiative prise par un conseiller de quartier participant à la commission patrimoine, a donné lieu à une liste non-exhaustive de sites remarquables qui ont été présentés à plusieurs reprises au sein du conseil de quartier.

L'objectif de ce projet est de mettre en valeur par des panneaux d'information sur différents sites de Niort dont ceux du centre-ville, la mémoire de l'architecture Niortaise... du passé... présent... et des évolutions en cours. Ce projet permettrait une valorisation de la ville pour ses habitants et pour les visiteurs touristes ou professionnels.

Voici les propositions faites par le conseiller de quartier :

- Types de panneaux (anti tag): certains sites (marché, donjon, vieille ville, Brèche, remparts...) méritent des panneaux recto verso bilingues avec plan et repères historiographiques retraçant l'histoire ancienne et l'évolution du site. Plusieurs villes du Poitou-Charentes (Cognac, La Rochelle...) s'en sont dotées depuis plusieurs années.
- D'autres sites ou bâtiments publics ou privés : panneaux faisant figurer l'époque architecturale et une présentation brève de l'Histoire du bâtiment.



- Enfin, Niort ville d'économie sociale depuis plus de 60 ans mérite sur des lieux de passage comme la gare de Niort, un plan général embelli et structuré d'informations mentionnant les différents sites économiques de la ville et lieux d'intérêt public (sites universitaires, musées, centre d'action culturelle ...)

Ce projet pourrait faire l'objet d'une commission municipale associant différents partenaires (élus, musées, service du patrimoine, archives, conseillers de quartier ...) pour une étude plus approfondie et une budgétisation.

Le conseil de quartier propose d'ajouter à cette liste des sites remarquables naturels. Dans un premier temps, il suggère de sélectionner les sites par rapport aux documents existants (brochures touristiques ...).

- o BALADE GEOLOGIQUE DU SAMEDI 6 AVRIL 2013

Bilan par la DVP :

Environ 25 participants dont 10 conseillers de quartier pour la balade du matin.

D. COURANT informe l'assemblée qu'il a récemment visité une crypte souterraine qui se situe sous les anciens locaux de la CAPEB en compagnie de F. MICHEL (Adjoint au Maire). Elle offre un espace vouté de 10m de hauteur et 8m de diamètre. Cette découverte patrimoniale d'exception doit être protégée.

J. TAPIN répond qu'il s'agit ici d'une demande qui doit être prise en compte par la direction de l'urbanisme.

2. Commission Cœur de ville :

- o PARKING DE LA BRECHE

Par la DVP :

Le panneau de tarification à l'entrée du Parking de la Brèche a été installé.

- o QUARTIER DE LA RUE DES TROIS COIGNEAUX

Par la DVP :

Poursuivre la rénovation du quartier : aire pique-nique, jeux dessinés au sol, abaissement de la plateforme ...

Le Plan sera présenté en septembre.

3. Commission Espace Public :

- o DEMANDE DE RIVERAINS DU QUARTIER STRASBOURG :

Rue Chabot (qui relie la rue Alsace Lorraine à la rue Jules Ferry) :

Actuellement devant le restaurant « La Fringale » la place Denfert Rochereau est en réfection. Le banc qui était près de la cabine téléphonique a été déposé. Les personnes âgées utilisatrices de ce banc quand elles reviennent de faire leurs courses demandent s'il serait remis après les travaux ?

Demande relayée par la DVP

- o RELANCE :

Avenue de Limoges trottoirs en mauvais états : devant le n°12 en particulier

Demande relayée par la DVP

Rue Virecourt (n°26 rue de Strasbourg) : pose de plots pour faciliter l'accès du garage situé rue Virecourt ?

Demande traitée en direct par la cellule Demandes Citoyennes

La DVP fera suivre la relance

Rue du 24 février entre la rue de l'Huilerie et la place St Jean : renouvellement de la demande de réfection de trottoir ?

Demande relayée par la DVP



A. BREUILLE propose une présentation du programme de réfection. Il informe les conseillers de quartier que le budget voirie est constant ce qui implique que l'ajout d'une réfection de voie à la programmation initiale supprime une voie qui était programmée. De plus, certaines voies nécessitent l'intervention de nombreux prestataires par exemple, pour la rue des Remparts, il faudrait 18 mois de travaux pour que tous les concessionnaires puissent réaliser les travaux de mises aux normes et à la Mairie pour reprendre toute la chaussée.

○ AUTRES DEMANDES FORMULEES LORS DU CONSEIL DE QUARTIER :

Intersection de la rue de Verdun et de l'avenue J. Bujault : Une conseillère de quartier fait part d'un dysfonctionnement de la circulation à cette intersection. Les règles de priorité sont confuses.

A. BREUILLE explique qu'en effet, les besoins de circulation de cette intersection sont complexes. Les riverains de la rue du Temple doivent pouvoir sortir du secteur piétonnier par cet axe ainsi que les livraisons. Cependant, ce flux de circulation reste faible. De plus, le sens de circulation par la rue de Verdun et la rue E. Pérochon permet de desservir La Poste.

Rue de l'Yser – côté centre-ville : constatation du non-respect du sens interdit.

A. BREUILLE : il ne s'agit pas de problème d'aménagement mais de problèmes d'incivilités. Dans ce cas, il s'agit de faire intervenir la Police Municipale ou d'Etat.

Rue de la Gare : le temps de traversée des piétons est trop court à l'intersection de la rue 14 juillet. Il y a eu un changement de phasage des feux qui ne permet plus de traverser.

Demande relayée par la DVP

Place des Capucins : un habitant demande s'il est prévu un aménagement de cette place.

A. BREUILLE : il n'y a pas d'aménagement de prévu pour cette place.

○ POUR INFORMATION :

Le parking devant la gare bénéficiera prochainement de la réfection de son revêtement pendant l'aménagement de la station d'auto-partage.

La Fête des voisins du quartier de Tartifume et rue de Strasbourg aura lieu le vendredi 31 mai sous les arbres près des bassins d'orage.

3/ POINTS SUR LES TRAVAUX DU CENTRE-VILLE

- OUVERTURE DES JARDINS DE LA BRECHE DEPUIS LE 29 AVRIL, INAUGURATION PREVUE LE 21 JUIN
- TRAVAUX DE REPRISE DE LA CHAUSSEE REALISES AVENUE DE LA GARE

4/ INFORMATIONS DIVERSES D'ACTUALITES

- FETE DE QUARTIER DU CSC DU CENTRE-VILLE le samedi 29 juin : 10h-12h portes ouvertes de leurs locaux av. de limoges puis apéritif, grillades salle des trois Coigneaux. Partenariat avec l'école Paul Bert pour les animations l'après-midi.
- MISE EN PLACE D'UN PLAN DE COMMUNICATION POUR LA PROPRETE URBAINE (DEJECTION CANINE, MEGOTS, CHEWING GUMS)
 - Campagne au Cinéma par 3 spots de 10' par Jean de Niort
 - Distribution de poches à déjections et cendrier de poche



- Mise en place de stand de sensibilisation envers les propriétaires de chiens
- Invitation à participer à la préparation d'un évènement pour LE CENTENAIRE 14-18, au sein d'un groupe inter-quartier à définir
- INAUGURATION DE LA PLACE AUZANNEAU, quartier du clou-bouchet : le 25 mai
- PETIT MARCHÉ DE SOUCHE par le conseil de quartier et le CSC le dimanche 16 juin
- MÉMOIRES OUVRIÈRES : 15 et 16 juin une représentation par jour aux usines boinot
- PROCHAINES DATES À RETENIR :

Bureau (à l'Hôtel de Ville) le Mardi 10 septembre à 18h30
Conseil de quartier (à l'Hôtel de Ville) le Mardi 1^{er} octobre à 20h

La séance est levée à 23h30.

